Envoyé en préfecture le 27/02/2026
Reçu en préfecture le 27/02/2026
Publié le
ID : 056-215600784-20260226-DEL_2026_27-DE

DÉPARTEMENT DU MORBIHAN
VILLE DE GUIDEL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An Deux Mille Vingt Six, le 26 Février à 20 H 30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, en séance ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Joël DANIEL, Maire.

Étaient également présents :
Mme Françoise BALLESTER, M. Patrice JACQUEMINOT, Mme Marylise FOIDART, M. Christian GUEGUEN, M. Jacques GREVES, Mme Arlette BUZARE, M. Jean-Jacques MARTEIL, Mme Anne-Marie GARANGE, M. Franck DUVAL, M. Gwenaël COURTET, M. Georges THIERY, M. Patrice LE STUNFF, Mme Séverine LE FLOCH, M. Patrick GUILBAUDEAU, M. Alain DESGRE, Mme Annette FREOUX, M. Thierry GAETAN, Mme Annaïg MESTRIC, M. Bernard BASTIER, Mme Chantal DEMANGEON, Mme Estelle MORIO, M. Didier LEMARCHAND, M. Jean-François SALVAR, M. Pierre-Yves LE GROGNEC, M. Guy DECROIX, Mme Isabelle LOISEL, M. Lucien MONNERIE.

Absent (s) excusé(s) ayant donné pouvoir :
Hugues DEVAUX-MARKOV à Jacques GREVES
Cécile JOURDAIN à Marylise FOIDART
Régis KERDELHUE à Pierre-Yves LE GROGNEC
Maryvonne LE GAL à Joël DANIEL
Laëtitia MELOIS à Georges THIERY

Secrétaire : Mme Marylise FOIDART

Date de la convocation	12 Février 2026
Date de l'affichage	13 Février 2026
Nombre de conseillers en exercice	33
Nombre de présents	28
Nombre de votants	33

2026_27 **Acquisition d'une bande terrain entre la rue Marc Mouélo et la ZAC Cœur de Ville**
Rapporteur : C. Guéguen

La présente délibération porte sur l'acquisition pour mise en œuvre partielle de l'Emplacement Réservé n°3.4 au PLU pour passage piétonnier entre la voie d'accès principale de Guidel-Centre (rue Marc Mouélo) et la ZAC Cœur de Ville en cours de construction, au sud du mur du cimetière. Il s'agit d'une bande terrain de 3,5 m de large sur 24 m de long, soit 84 m² environ sur la CE83. Ce passage permettra aussi de changer une conduite d'assainissement en amiante sur la voie Marc Mouello

Il est proposé d'acquérir cette bande de terrain pour 10 000 €. Les frais seront à la charge de la commune.

Cadastre	Surface	Description
CE83 P	84 m²	Bande de terrain le long du cimetière 3m50*24 m

Envoyé en préfecture le 27/02/2026
Reçu en préfecture le 27/02/2026
Publié le
ID : 056-215600784-20260226-DEL_2026_27-DE

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

VU l'avis de la commission Travaux, Urbanisme, Environnement, Transitions et Sécurité du 02 février 2026 ;

AUTORISE l'acquisition de la parcelle, d'une surface totale de 84 m², appartenant à Madame Sylvie Canivet, la somme de 10000 € ;

AUTORISE Monsieur le Maire à signer les actes et documents nécessaires à cette acquisition ;

DIT que tous les frais, notamment d'actes et de géomètres, seront à la charge de la commune.

Adopté à l'unanimité.

Pour extrait conforme,
Guidel, le 27 Février 2026
Le Maire,
Joël DANIEL



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rennes ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr dans un délai de 2 mois à compter de sa publication ou de sa notification.